

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**en un lot, au plus offrant et dernier enchérisseur**  
**d'un appartement (lot n° 570) et d'un placard à skis (lot n° 527)**  
**dans le bâtiment "Turquoise"**  
**dépendant de la Copropriété "SAINT-GERVAIS I"**  
**sise Route du Grattague à SAINT-GERVAIS LES BAINS (74)**

---

Adjudication fixée au **jeudi 5 mars 2020 à 14 heures**, à l'audience du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74), au Palais de justice de ladite ville sis 18, quai du Parquet.

---

**MISE A PRIX**

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente, la vente aura lieu **en un lot** sur la mise à prix de :

**NEUF MILLE EUROS (9.000,00 €)**  
**FRAIS EN SUS**

A la requête du **Syndicat des Copropriétaires de l'ensemble immobilier "SAINT-GERVAIS I"**, sis 1806, route du Grattague 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS, représenté par son Syndic en exercice, l'**Agence AIS**, SARL au capital de 81.408,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le n° 351.857.933, dont le siège social est sis 825, avenue Mont d'Arbois 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS, représentée par son Gérant en exercice, domicilié es-qualités audit siège.

ayant pour avocat Maître Emilie BURNIER-FRAMBORET (Cabinet RIBES et Associés).

**DESIGNATION**

Sur la Commune de **SAINT-GERVAIS LES BAINS (74)**, dans un ensemble immobilier dénommé "**SAINT-GERVAIS I**", sis **route du Grattague**, cadastré **section S** sous les n° **315, 326, 329, 333, 340, 417, 445, 541, 2690, 2709 et 2710**, et comportant :

- lot volume 100 : lots 131 à 147
- lot volume 101 : lots 161 à 213
- lots volumes 102 et 243 à 267 : lots 2103 à 2148

- lot volume 102 : lots 2201 à 2238
- lot volume 103 : lots 221 à 230
- lot volume 105 : lots 231 à 242
- lot volume 109 à lot volume 115
- lots volume 116 et 117 : lots 2101 et 2102
- lots volume 118 à lot volume 120
- **lot volume 121** : lots 281 à 339, 361 à 419, **521 à 579**, 601 à 659, 681 à 739, 761 à 819, 841 à 899, 921 à 979, 1002 à 1034, 1001 à 1047.

**Les lots n° :**

- **527 : placard à skis** au rez-de-chaussée du bâtiment "Turquoise" ; avec les 1/63.222° des parties communes générales et les 1/10.000° des parties communes particulières au bâtiment "Turquoise"
- **570 : appartement** au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment "Turquoise", d'une superficie Loi Carrez de 20,24 m<sup>2</sup>, comprenant : entrée, cabine, pièce principale à usage de séjour et de coin cuisine, salle de bains - WC ; avec les 200/63.220° des parties communes générales et les 303/10.000° des parties communes particulières au bâtiment "Turquoise".

**Superficie Loi Carrez** : 20,24 m<sup>2</sup>.

**Occupation** : Lors de l'établissement du P.V. de description, ces biens n'étaient pas occupés.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation, sans recours contre le vendeur poursuivant la vente.

**Syndic** : Agence AIS – 825, avenue du Mont d'Arbois 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS (tél. : 04.50.93.43.12).

Le tout plus amplement décrit au procès-verbal de description dressé par la SCP Hélène DIOT, Huissier de Justice à SALLANCHES (74), le 20 décembre 2018.

Le cahier des conditions de vente et le procès-verbal de description peuvent être consultés soit au greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal de BONNEVILLE, soit au cabinet de l'avocat poursuivant.

**VISITE**

Une visite des biens sera organisée par la SCP Hélène DIOT, huissier de justice à SALLANCHES (74), le **vendredi 21 février 2020 de 14 h 30 à 15 h 30.**

**ENCHERES**

En conformité de l'article R.322-40 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, les enchères ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE.